

L'ENQUETE NATIONALE SUR LE SECTEUR INFORMEL AU NIGER (1987-1988)

Xavier OUDIN
ORSTOM
Paris - France

I - OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête sur le secteur informel au Niger de 1987 est une enquête nationale portant sur un échantillon d'entreprises du secteur informel dans tout le pays, réalisée par la Direction de la statistique et de la démographie avec la collaboration de l'ORSTOM.

Objectifs

L'objectif premier de l'enquête sur le secteur informel est d'obtenir une information macro-économique sur ce secteur, utilisable par la comptabilité nationale. C'est pourquoi la stratification d'une part (notamment le choix des regroupements d'activité), la définition des éléments comptables collectés par cette enquête d'autre part, doivent répondre aux objectifs de la comptabilité nationale.

Si l'enquête doit servir à la comptabilité nationale, ce n'est pas pour augmenter le PIB en intégrant l'informel comme cela s'est fait dans certains pays. En effet, il existe déjà dans les comptes nationaux des comptes du secteur informel qui reposent sur une série d'estimations et sur les résultats d'une enquête à Niamey en 1982. Les comptes actuels surestiment probablement certaines activités, et en sous-estiment d'autres. Certaines activités comptées par la comptabilité nationale ne sont pas reprises dans l'enquête : l'immobilier informel, la construction de cases en milieu rural par exemple.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 2

Cote 2

Les résultats provisoires obtenus à la suite de l'enquête sur le secteur informel aboutissent à des grandeurs du même ordre que celles de la base 1981 utilisée jusqu'ici. L'enquête n'introduira donc pas de bouleversement dans le PIB. Cependant, les résultats par branches sont sensiblement modifiés, mais surtout, l'enquête fournit des informations plus précises que celles qui avaient servi aux estimations précédentes.

Un objectif de connaissance socio-économique des entrepreneurs et des employés du secteur informel a également été atteint, mais il n'y avait pas eu de demande précise à cet égard. Notons cependant que ces deux dernières années, la demande d'informations sur le secteur informel est devenue plus pressante, et que l'enquête de la Direction de la statistique et de la démographie est la source de données la plus importante sur le secteur informel au Niger.

L'unité d'observation

L'enquête est une enquête auprès d'établissements. Pour toute opération de ce type, il n'est pas aisé de définir strictement l'établissement, et c'est finalement une solution pragmatique qui l'emporte. Un établissement est une unité autonome de production ou de distribution de biens et services. Cette "autonomie" qui définit l'établissement se constate en général par des caractères physiques (tables où sont assemblées les marchandises, moyens de production ou baraque) et par la présence d'un responsable unique.

En fait, une même personne peut avoir plusieurs établissements, et déléguer ses responsabilités à un parent ou à un commis, mais ce dernier sera alors considéré comme le responsable. En d'autres termes, la notion d'établissement, différente sur ce point de celle d'entreprise, ne préjuge pas de la propriété des moyens de production ou des fonds de commerce, encore moins des relations de dépendance qui peuvent exister entre divers responsables (1).

- - - - -
(1) Une étude particulière de la propriété des établissements permet de reconstituer de véritables entreprises informelles constituées de plusieurs établissements. Une telle étude, qui enrichit considérablement l'analyse du secteur informel comme on l'a vu dans le cas de la Tunisie, n'est malheureusement pas possible avec l'enquête Niger.

En 1987 comme en 1981 (1) et comme dans la plupart des recensements d'établissements du secteur informel, on distingue les établissements sédentaires des établissements non sédentaires.

Les premiers sont sis dans un local pouvant fermer, quelle que soit la nature de ce local. A partir du moment où le stock de marchandises ou les outils restent en place la nuit, on estime que l'établissement est sédentaire. Les autres activités sont non-sédentaires, et toute trace en disparaît la nuit. Par exemple, une vendeuse de légumes quitte sa place une fois le stock épuisé et il ne reste plus de trace de l'activité ; un repriseur de vêtements peut s'installer à un endroit avec sa machine, et la retirer lorsqu'il cesse le travail.

En réalité, même s'il est difficile dans certains cas de trancher, la distinction fondamentale entre les deux types d'établissements demeure, et revient à une classification selon la taille. Ne pouvant laisser un stock ou des outils sur place, les non-sédentaires ont par la force des choses une activité limitée.

Le champ couvert par l'enquête

Le champ couvert par l'enquête comprend les entreprises qui ne remplissent pas de déclaration statistique et fiscale (DSF) -document qui permet de les enregistrer aussi bien à la comptabilité nationale qu'à la Direction générale des impôts (pour l'impôt sur les bénéfices)- et qui n'ont donc pas de comptabilité légale. Les activités du secteur primaire ont été écartées, mais pas le commerce ou l'artisanat exercés par des agriculteurs comme seconde activité. Certaines informations spécifiques à ces secondes activités sont d'ailleurs attendues.

On rencontre des difficultés aux deux extrémités du champ ainsi défini. Il existe des entreprises relativement importantes, et qui possèdent de nombreux caractères de modernité, mais qui ne remplissent pas de DSF. Si l'on inclut ce type d'entreprises dans l'échantillon, on obtient des résultats très hétérogènes par strate. Il faut donc créer des strates particulières pour ces entreprises, et ainsi multiplier

(1) Ministère du Plan, 1981, Recensement des établissements de la ville de Niamey (1981).

le nombre d'observations pour que ces strates soient significatives pour chaque activité. Dans le cas du Niger, cela reviendrait à enquêter la quasi-totalité des entreprises de ce type, sauf pour les commerces qui sont assez nombreux (1).

On touche là un problème de fond concernant la définition du secteur informel. En éliminant du champ de l'enquête les entreprises plus importantes, on réduit du coup l'informel à la petite, voire la micro-entreprise. On se prive donc, dans l'analyse dynamique de ce secteur, d'une dimension essentielle, ce qui risque d'aboutir à des conclusions erronées.

L'exemple du commerce est à cet égard exemplaire. Il existe quelques dizaines de grands commerçants, traitant plusieurs milliards de francs CFA d'affaires par an, sur lesquels on ne possède aucune information économique. Ces commerçants (les "Alhazai") sont très dynamiques, adaptent constamment leur commerce aux contraintes économiques du moment (2), et sont rétifs à toute intervention de l'Etat dans leurs affaires, une enquête statistique étant considérée comme une ingérence.

De l'autre côté du champ, il peut être délicat de déterminer si l'on a affaire à un petit établissement ou à une activité domestique, les principaux intéressés ne faisant pas eux-mêmes la distinction. Le plus difficile reste de saisir les activités économiques non enregistrées qui ne sont pas exercées dans des établissements repérables.

La définition du champ illustre bien les difficultés qui peuvent surgir entre les objectifs assignés, c'est-à-dire la demande, et les contraintes techniques et matérielles de la production de statistiques sur le secteur informel. La définition du secteur informel ne pose pas de difficultés dans la pratique, mais la dispersion des résultats des entreprises dans une même activité oblige à redéfinir a posteriori des strates incluant un critère de taille plus fin que le local de travail. Il faut du même

(1) On estime le nombre d'entreprises "quasi-modernes" à environ 500, dont les trois cinquièmes sont des commerces.

(2) Par exemple les variations du taux de change entre la naira nigériane et le franc CFA, ou les cours des produits agricoles.

coup estimer la population-mère en fonction de ce critère, c'est-à-dire disposer d'une information déjà précise, ce qui n'est pas toujours possible.

Le dénombrement des établissements du secteur informel

L'enquête n'a pas été précédée d'un recensement d'établissements. Une étude préliminaire des sources administratives d'information (les patentes, les coopératives, ...) devait fournir une estimation de la population-mère. Cette étude a été utile mais pas suffisante pour dresser des échantillons. Il a été nécessaire de procéder à de nombreux comptages ponctuels pour disposer des informations nécessaires pour les échantillons et pour l'extrapolation.

On aboutit à des estimations satisfaisantes pour les établissements sédentaires (grâce aux patentes) dans la plupart des activités en milieu urbain. L'enquête permet d'ailleurs de mesurer le taux de couverture des fichiers administratifs (1).

Les établissements non sédentaires ne peuvent être dénombrés que par des comptages, notamment sur les marchés. A Niamey, tous les marchés ont fait l'objet de comptages (près de 12 000 activités dénombrées sur vingt marchés). Ailleurs, on a procédé à des comptages sur des échantillons de villages et dans quelques villes.

Il était prévu d'utiliser les résultats du recensement de la population qui devait avoir lieu en décembre 1987. Le recensement ayant été retardé, on n'a pu disposer des informations exhaustives sur l'emploi que fournit ce type d'opération. Les recensements de population permettent de connaître le nombre d'indépendants par métier (donc le nombre d'entreprises), de s'assurer de la cohérence des

- - - - -

(1) Certains dénombrements sont toutefois très délicats d'utilisation : les coopératives d'artisans recensent leurs membres, mais ces derniers ne sont pas tous en activité ; les couvertures des recensements des mairies (souvent les meilleurs) ne sont pas homogènes d'une ville à l'autre. Enfin, certaines activités, ou modalités d'exercice de ces activités, ne sont jamais recensées. Les activités les plus mal connues relèvent de l'artisanat traditionnel (poterie, vannerie). Les métiers du bâtiment sont également très difficiles à estimer (voir en annexe les estimations retenues).

estimations à partir des statistiques d'établissements, et de mesurer l'emploi non lié à des entreprises, c'est-à-dire la main-d'oeuvre "volante" de journaliers (1). Les recensements de la population sont souvent la seule source d'information sur les activités en milieu rural, ou sur certains métiers comme les maçons. L'absence de données démographiques est un handicap presque aussi gênant que l'absence de recensement des établissements (2).

Le plus délicat est d'estimer la population-mère en milieu rural. Dans le cadre de l'enquête Niger, la solution retenue est d'estimer un nombre d'artisans et de commerçants pour 1 000 habitants, à partir de dénombrements dans certains villages (3).

Au bout du compte, il semble possible de faire l'économie d'un recensement d'établissements, à condition de disposer des résultats d'un recensement de la population et de bonnes sources administratives. Au Niger, ces deux conditions n'étant pas vraiment remplies, on a eu beaucoup de difficultés à élaborer les échantillons et, pour quelques activités, l'extrapolation n'est pas très sûre.

L'échantillon

Les strates de l'échantillon ont été établies en fonction de trois paramètres : l'activité, le milieu, la taille de l'entreprise.

L'activité : les activités sont définies de façon relativement précise, le principe étant de respecter les divisions de la nomenclature CITI utilisée par la comptabilité nationale. Les activités enquêtées sont les suivantes :

- boulangeries traditionnelles ;
- moulins ;
- fabrication artisanale d'huile ;

(1) Voir par exemple l'analyse des statistiques d'emploi en Tunisie par Jacques Charmes.

(2) Un dénombrement au dixième des ménages, réalisé pour les besoins de l'enquête nationale budget-consommation, a permis d'obtenir des informations sur les professions. Ces informations ne concernent malheureusement que les seuls chefs de ménage.

(3) Il existe aussi un recensement administratif des artisans et commerçants datant de 1984.

- couture ;
- travail du cuir ;
- menuiserie bois ;
- travail du métal ;
- bijouterie ;
- vannerie ;
- poterie ;
- bâtiment ;
- transport de marchandises ;
- transport de voyageurs (taxis-brousse) ;
- taxis urbains ;
- mécanique ;
- réparation radio et matériels divers ;
- blanchisseurs ;
- coiffeurs ;
- photographes ;
- restauration ;
- bouchers-rôtisseurs ;
- bars ;
- commerces généraux ;
- commerce de produits alimentaires ;
- autres commerces spécialisés.

Les milieux d'enquêtes sont :

- la ville de Niamey ;
- le reste du milieu urbain ;
- le milieu rural.

Enfin, un élément de taille ou de type d'exercice de l'activité est introduit, soit par le caractère sédentaire ou non sédentaire de l'activité, soit par l'existence d'une patente ou non. Le choix du critère dépend de l'activité, et est justifié par la connaissance du terrain (grâce aux monographies de métiers). Par exemple, les maçons payant patente sont en fait de petites entreprises de bâtiment,

avec des ouvriers, alors que les autres sont de simples tâcherons qui ne fournissent que leur travail, les matériaux étant achetés par le client. Les menuisiers avec patente sont des fabricants de meubles ; les autres fabriquent des objets divers, souvent en bois récupéré (tabourets, tables de tabliers, cadres de fenêtres de cases, ...). Le caractère sédentaire ou non sédentaire permet d'introduire un critère de taille chez les commerçants, les réparateurs de matériels, les coiffeurs (salons ou coiffeurs "par terre"), etc.

Les critères de taille, que ce soit la patente ou le caractère sédentaire, ne sont pas introduits en milieu rural, ni pour un certain nombre d'activités pour lesquelles ils n'ont pas de sens (l'artisanat traditionnel notamment). Le critère de milieu est sans objet pour quelques activités qui sont purement rurales (huile, poterie, vannerie, ...) (1) ou urbaines (transports, menuiserie métallique, ...).

Des échantillons aréolaires ont été tirés, en distinguant, dans les villes, les marchés des quartiers. Sur les marchés, on interrogeait les entrepreneurs à partir du début d'une rangée (plus un nombre aléatoire) ; dans les quartiers, on a utilisé un échantillon d'flots dressé pour l'enquête sur la consommation de produits essentiels de la Direction de la statistique et de l'informatique réalisée en 1986-1987. Dans ces flots, les enquêteurs procédaient à un comptage, puis l'échantillon était tiré en fonction des directives générales sur l'enquête.

Toutefois, dans les deux cas, on a procédé à des redressements de l'échantillon, sur les marchés afin de mieux représenter les activités de production et de services, dans les quartiers afin d'intégrer des activités qui ne sont pas réparties uniformément sur le territoire (garages, menuiseries métalliques, bijoutiers, ...).

Les tirages ont varié selon les activités, les milieux d'enquête et le type d'entreprise. D'une façon générale, les activités de production sont plus représentées que les commerces. Pour chaque strate, le taux de sondage est inversement proportionnel à la population estimée (à Niamey par exemple, on a

- - - - -

(1) Les nattes, paniers, jarres, etc. commercialisés en ville proviennent en général des campagnes environnantes. On peut trouver des femmes qui font de la vannerie ou de la poterie dans des concessions en ville, mais la forme de travail ne diffère pas de celle du milieu rural.

enquête un tailleur sur 16, un forgeron sur 3, un commerce sédentaire sur 25, etc.). Les activités à Niamey sont mieux représentées que dans les autres villes, et surtout mieux qu'en milieu rural. Enfin, le taux de sondage des sédentaires est beaucoup plus élevé que celui des non-sédentaires.

L'enquête ne peut fournir de résultats par régions (départements ou arrondissements) ou par villes, sauf dans le cas de Niamey. En effet, il a paru utile de se donner la possibilité d'établir des résultats pour la ville de Niamey, afin de pouvoir les comparer avec ceux de l'enquête de 1982. Cette comparaison, très riche d'enseignements, peut se faire dans de bonnes conditions, puisque les deux enquêtes reposent sur la même démarche méthodologique, et que les questionnaires de 1987 ont été établis dans cette perspective.

Si la diversité des pondérations n'a rien d'étonnant pour une enquête de ce type, elle rend plus difficile la présentation des résultats. En ce qui concerne les résultats économiques destinés à la comptabilité nationale, on établit des moyennes par strates qui sont ensuite extrapolées ; en ce qui concerne la présentation de données socio-économiques sur les entrepreneurs, on a préféré présenter les informations par activité, sans établir de pondération pour des résultats agrégés. Par exemple, on présente les niveaux d'instruction pour chaque activité, en milieu urbain ou en milieu rural, mais pas de résultat pour l'ensemble du secteur informel. En procédant ainsi, on espère éviter des abus d'interprétation pour des informations qui se satisfont d'une présentation plus qualitative : l'âge moyen des entrepreneurs du secteur informel, mélangeant des menuisiers métalliques, des vendeurs de cola et des potières n'a aucun sens, alors que la comparaison des âges moyens des forgerons en milieu urbain et des forgerons en milieu rural a une signification.

Au total, 2 800 questionnaires ont été rassemblés : 1 000 à Niamey (dont 700 sédentaires), 1 000 dans les autres villes (500 sédentaires), 800 en milieu rural. Les commerces représentent 40 % de cet ensemble (la proportion est plus élevée pour les non-sédentaires que pour les sédentaires).

Les monographies de métiers

Les monographies de métiers constituent un élément essentiel de la méthodologie suivie. Ce sont des entretiens libres avec des membres des diverses

professions et des divers types d'exercice de l'activité, au cours desquels on cherche à obtenir tous les éléments nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'activité. On détermine ainsi quels sont les principaux produits fabriqués, les matières premières qui entrent dans leur fabrication, les unités de mesure utilisées, la fréquence des approvisionnements, etc. Il est possible, de cette façon, de suivre au plus près le mode de calcul de l'artisan ou du commerçant (comment il établit -mentalement- sa comptabilité, comment estimer son revenu, de quelle manière sont rétribués les apprentis et les ouvriers) et d'en tenir compte dans les questionnaires.

Ces entretiens ont donc pour objectif de rassembler des informations qualitatives (il n'y a pas, à ce niveau, de souci de représentativité statistique). Ces informations servent en premier lieu à l'élaboration des questionnaires (matières premières et produits vendus prélistés, réponses possibles aux différentes questions). Elles permettent également une meilleure interprétation des résultats quantitatifs. De plus, ces entretiens sont une bonne formation pour les enquêteurs, contrôleurs ou superviseurs, qui apprennent ainsi à connaître le milieu à enquêter et à aborder correctement les questions avec les artisans et commerçants.

Les questionnaires

Les dix questionnaires utilisés au cours de l'enquête reposent tous sur le même principe ; il s'agit de reconstituer la comptabilité de l'entreprise à partir des productions physiques (produit par produit) de la période précédant l'enquête. Les questionnaires diffèrent selon qu'il s'agit d'activités de production, de services, de transports ou de commerce, et selon le milieu ou le type d'activité. Les questionnaires pour le milieu rural sont simplifiés par rapport aux questionnaires "sédentaires" du milieu urbain. Les questionnaires "non-sédentaires" sont encore plus simplifiés (pas de questions sur les employés ni sur le capital).

La première partie s'intéresse à l'identification de l'entreprise et de l'entrepreneur, avec quelques questions sur son âge, son origine, son activité précédente et ses autres activités ainsi que sur sa formation. Puis on demande des informations individuelles sur tous les employés de l'entreprise, et notamment sur leur rémunération, ce qui permet de reconstituer la masse salariale (et les

prestations en nature) de façon beaucoup plus rigoureuse que si l'on demandait les frais de personnel globalement.

Tout le reste du questionnaire porte sur les comptes de l'entreprise, à l'exception de la dernière partie qui s'intéresse aux variations saisonnières et aux problèmes et souhaits des entrepreneurs.

Les variations saisonnières

La plupart des enquêtes sur le secteur informel en Afrique ont été des enquêtes courtes (moins de deux mois). Comme les informations collectées dans le secteur informel ne portent que sur la période de l'enquête, il y a un fort risque de biais saisonnier. Or, on sait -et les entrepreneurs le confirment à chaque enquête- que les activités informelles sont sujettes à des variations très fortes selon la période de l'année. Au Niger, le calendrier des fêtes musulmanes marque profondément le niveau d'activité des activités informelles. Les tailleurs travaillent beaucoup à la veille de la fin du Ramadan ou pour la Tabaski, tandis que les restaurants sont en période creuse pendant le mois de carême.

Mais le rythme saisonnier est surtout marqué par le calendrier agricole. De nombreux établissements ferment ou réduisent leur activité pendant l'hivernage, alors que quelques activités travaillent davantage pendant cette période (les forgerons notamment). Les incidences des saisons de cultures sont multiples et changent selon les activités. On s'interroge par exemple sur les variations de la demande pour le secteur informel selon les revenus des récoltes.

Au total, la juxtaposition d'événements saisonniers du calendrier solaire et du calendrier lunaire, d'aléas climatiques ou d'événements "institutionnalisés" (comme la rentrée des classes), sans parler des apports extérieurs (flux des touristes par exemple) font que les variations saisonnières, très prononcées, suivent un rythme relativement complexe.

La solution adoptée dans les enquêtes sur le secteur informel pour désaisonnaliser les résultats est de demander dans le questionnaire quels sont les niveaux de production et la durée des différentes saisons sur une année calendaire.

Or, cette méthode est très sommaire, et les informations sont peu dignes d'intérêt, un entrepreneur informel étant incapable de dire le nombre de bonnes ou de mauvaises semaines dans une année, et encore moins la production ou le revenu correspondant à ces périodes.

Au Niger, l'enquête s'est déroulée sur une période de douze mois, ce qui est le seul moyen de prendre en compte les variations saisonnières. Les moyennes des résultats d'entreprises par strates sont établis sur des questionnaires qui ont été administrés à différentes périodes de l'année (1). Les questionnaires comprennent de nombreuses questions sur les variations saisonnières, la production habituelle, les périodes de fermeture, de basse ou de forte activité, qui autorisent toutes sortes de calculs sur les variations de niveau d'activité. Mais l'avantage d'avoir une enquête qui couvre les différentes saisons est d'éliminer le caractère subjectif des déclarations des entrepreneurs et d'appliquer, si besoin est, des coefficients qui reposent sur une base plus solide. On s'aperçoit d'ailleurs que les variations saisonnières d'activité entre saison des pluies et saison sèche, sont en moyenne moins fortes que ne le déclarent les enquêtés (ce n'est pas vrai en revanche pour les variations sur une courte durée dues aux fêtes musulmanes).

II - L'ENQUETE COMME REPONSE A UNE DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE SECTEUR INFORMEL

La demande de statistiques sur les activités informelles se fait dans le monde entier de plus en plus pressante, et ce thème qui il y a quinze ans ne suscitait l'intérêt que de quelques chercheurs ou institutions non gouvernementales

(1) L'enquête s'est déroulée en deux vagues, l'une en juillet et août 1987, l'autre de novembre 1987 à avril 1988. A propos des variations saisonnières, une étude reste à faire sur l'aspect objectif (différences de niveau d'activité constatées selon la période d'enquête) et l'aspect subjectif (déclaration des entrepreneurs sur les périodes de bonne ou de mauvaise activité). Les entrepreneurs ont tendance à dire que la bonne saison a été mauvaise cette année, que même la Tabaski n'a rien rapporté cette année, ce qui ne correspond en rien aux variations réelles d'activité constatées sur un grand nombre de questionnaires. Ceci démontre qu'il est délicat de corriger les effets saisonniers dans les enquêtes courtes sur la foi des déclarations des entrepreneurs.

Pour les analyses de données individuelles (et non pas de moyennes de strates) qui utilisent les variables économiques, il est nécessaire d'appliquer des coefficients de désaisonnalisation, qui peuvent être calculés sur l'ensemble d'une strate.

a tendance à devenir une priorité nationale. C'est le cas au Niger, où le développement et la promotion du secteur informel sont inscrits dans le Plan. L'adéquation entre la production et la demande d'informations sur ce secteur présente des caractéristiques particulières dues à la nouveauté du concept de secteur informel et au flou qui l'entoure ; elle se situe aussi dans un contexte politique délicat ; enfin, malgré les progrès méthodologiques réalisés depuis une quinzaine d'années, cette adéquation est souvent difficile en raison des limites des méthodes d'investigation.

La diversité des définitions du secteur informel

Il n'est pas besoin de revenir sur les débats qui entourent la définition du secteur informel, ni sur la validité même d'un tel concept. Le terme informel a très souvent été contesté et, de fait, on trouve dans ces activités une organisation sociale, des structures et parfois même des règles de fonctionnement interne reconnues à l'extérieur (comme les syndicats ou associations d'artisans et commerçants, les contrats écrits d'apprentissage, etc.). Le terme secteur est beaucoup plus contestable puisqu'il suppose une certaine homogénéité des unités qui le composent, ce qui devrait conduire à des mesures politiques uniformes. Or, la simple observation montre qu'il n'en est rien, et qu'il y a une grande diversité dans tous les domaines, que ce soit l'organisation des entreprises, l'apprentissage, les rapports avec les autres activités, l'organisation sociale, ...

Quoique ce problème de définition ne soit pas résolu, force est de délimiter le secteur à partir du moment où l'on entreprend une enquête. On a choisi au Niger d'inclure dans le champ d'enquête l'ensemble des activités non agricoles qui ne remplissent pas de comptabilité selon les normes du plan comptable nigérien. Ce champ encore extrêmement large, on a constitué des sous-ensembles comme on l'a vu ci-dessus. En dehors de quelques besoins spécifiques (notamment la comptabilité nationale), on ne sort jamais de résultats sur l'ensemble de l'échantillon. Par exemple, on ne donnera pas de statistiques d'âge ou de sexe, encore moins de revenu du secteur informel à partir d'un échantillon qui mélange des potières en milieu rural, des PME de menuiserie métallique, etc.

Selon les utilisateurs, l'appellation de secteur informel recouvre différents types d'activité, et ceux qui fournissent l'information sur ce secteur doivent faire preuve d'une grande vigilance afin que les données soient correctement interprétées.

Pour la Direction générale des impôts, le secteur informel est principalement constitué de ces grands commerçants qui, comme on l'a vu, ont été exclus du champ de l'enquête. L'existence de quelques grandes fortunes (relayées il est vrai par quelques centaines de moyens commerçants), fortunes qui échappent complètement à l'investigation statistique et bien sûr aux impôts, entretient l'idée que le "secteur informel" est sous-imposé. Si ce constat est exact pour ces grands commerçants, il ne peut en aucun cas être appliqué à l'ensemble du secteur informel. On a montré par ailleurs que les taux d'imposition n'étaient pas du tout négligeables dans le secteur informel, mais que la pression fiscale est très mal répartie, au détriment des plus pauvres.

Dans le sens commun, le secteur informel pourra être constitué des cireurs de chaussures ou des vendeuses d'oranges pour les uns, des ateliers artisanaux bien implantés pour les autres. Les statistiques d'emploi ou de revenus que l'on produit à partir d'une enquête diffèrent énormément selon ces catégories. Ainsi, on peut montrer que le revenu d'un entrepreneur artisan, avec son atelier et ses apprentis et ouvriers, est à Niamey comparable à celui d'un fonctionnaire de rang A, tandis que l'on pourra tout aussi bien démontrer que le revenu des cireurs de chaussures est faible. C'est ainsi qu'une même enquête servira à conforter des idées reçues contradictoires.

Une telle enquête décevra également tous ceux pour qui les activités clandestines et illégales forment le coeur du secteur informel. Au Niger, on pense toujours au commerce non contrôlé (plutôt que clandestin) avec le Nigeria. Effectivement, on ne peut répondre aux attentes de telles statistiques, et même si des marchés frontaliers ont été enquêtés et que le commerce avec le puissant voisin apparaît dans de nombreux questionnaires, il n'est pas possible d'extraire d'un échantillon national des données pouvant améliorer la connaissance directe de ces flux.

Il n'existe pas encore au Niger d'effet dû à une définition institutionnelle du secteur informel, en ce sens que les entrepreneurs ne maintiennent pas sciemment leurs activités en deçà de certains seuils (de nombre d'employés ou de machines) pour échapper aux règlements ou profiter de certains avantages (1). La dissimulation est certes assez avancée (probablement pas plus qu'ailleurs), mais relève d'un comportement général de défiance envers l'Etat moderne, plutôt que d'une connaissance précise de ses mécanismes.

C'est donc le rôle de l'analyste d'appuyer sur la diversité des situations, de présenter des statistiques sur des ensembles homogènes ou d'insister sur les dispersions, afin d'éviter que les informations collectées ne soient mal interprétées. Très rapidement, une telle démarche revient à contester la notion même de secteur, et à refuser la publication de résultats globaux (sauf pour la comptabilité nationale, encore que ces résultats soient l'aboutissement de pondérations diverses). Une présentation complexe, par activité, milieu ou sous-secteur, un choix judicieux des statistiques à présenter (2), sont absolument nécessaires mais déçoivent souvent l'attente des utilisateurs de l'information.

Le contexte politique

Conséquence de ce qui précède, mais aussi de la faible réussite du secteur moderne, le secteur informel est devenu un enjeu à différents points de vue, sur le plan fiscal bien entendu, mais aussi sur le plan de la légitimité de l'Etat. Entre l'envie de tout connaître pour réglementer et le désir de laisser le secteur informel dans sa spontanéité, il y a une marge dans laquelle le chercheur ou le statisticien, qui n'est pas juge de l'utilisation des informations qu'il collecte, a tout de même un rôle qui est loin d'être neutre.

(1) En Inde, une législation pléthorique, au niveau fédéral aussi bien que de chaque Etat, a abouti à une quantité de définitions des activités informelles qui ont une influence déterminante sur le comportement des entrepreneurs. C'est ainsi que l'on a vu des branches entières passer de la grande manufacture à la petite unité informelle (voir G. Heuzé, 1985, AMIRA n° 51, Paris).

(2) Il faut éviter par exemple de présenter des moyennes arithmétiques de production ou de revenus lorsque la dispersion est très grande. Tout le monde le sait, mais on voit régulièrement des moyennes interprétées incorrectement (ce que gagne l'entrepreneur moyen n'est pas la moyenne de l'échantillon, mais la médiane). Sur le marché de Roukoki (grand marché artisanal et commercial de Niamey où coexistent les importateurs de matériaux de construction et les vendeuses de condiments), on obtient des moyennes de revenus de l'ordre de 100 000 francs CFA par mois et des médianes de 20 à 50 000 selon les activités.

L'intérêt croissant des gouvernements pour le secteur informel correspond à un échec des politiques d'industrialisation rapide dans la plupart des pays africains. Cet échec, accompagné parfois également d'un désintérêt pour le secteur agricole, amène le secteur informel au premier rang des préoccupations des décideurs. Ce secteur devient le creuset de l'esprit d'entreprise, le créateur d'emplois et de revenus aux moindres coûts ; en outre, il remplit une fonction de formation d'une grande ampleur par le canal de l'apprentissage, formation que l'on juge en général efficace, surtout si l'on considère son coût pour la collectivité par rapport à celui des institutions modernes de formation.

Dans ce contexte de crise, le secteur informel devient un enjeu de politique par défaut, les autres secteurs étant malades. Or, tout observateur de l'économie informelle ne peut contester que la vitalité de ce secteur lui vient justement du fait que l'Etat n'a que peu de prise sur son fonctionnement et que les principaux obstacles qu'il rencontre viennent précisément des réglementations. Même si l'on met de côté le danger d'une fiscalisation abusive, les mesures que l'Etat peut prendre "en faveur" du secteur informel le met en contradiction avec les objectifs de sa politique : en réglementant, on ne peut qu'accroître les difficultés du secteur informel ou accélérer la fuite des entrepreneurs devant la "modernisation".

L'échec des politiques de promotion des PME nationales dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest est à cet égard révélateur. Les offices spécialisés dans ces politiques n'ont que très rarement réussi à promouvoir des entreprises artisanales en moyennes industries modernes. Les créations de PME sont plutôt le fait de fonctionnaires ou de diplômés de l'enseignement supérieur, qui n'ont rien à voir avec le secteur informel.

Il est frappant de constater (ce sont les résultats de l'enquête qui le montrent) (1) que la stratégie d'investissement des entrepreneurs du secteur informel ne répond pas du tout aux schémas d'un développement capitaliste, qui sous-tend la plupart des politiques nationales ou les financements des bailleurs de fonds. Le petit entrepreneur investit lors du démarrage de son atelier mais, lorsqu'il

(1) Voir Direction de la statistique et de la démographie, 1989, Diagnostic du secteur informel.

fait des bénéfices, a tendance à placer son argent dans d'autres activités (transport, agriculture ou élevage, commerce) ou dans l'immobilier, plutôt que d'accroître le capital de son entreprise (parfois il créera ailleurs un autre atelier dans la même activité).

Améliorer la connaissance sur le secteur informel reste donc une nécessité si l'on pense que cela peut empêcher que des mesures néfastes soient prises à son encontre (l'attitude inverse, qui consiste à penser que le manque d'informations sur le secteur informel est le garant de sa protection, paraît quelque peu irréaliste).

Les limites des méthodes d'investigation

Depuis le rapport du BIT sur le Kenya en 1972, on ne compte plus les enquêtes sur le secteur informel. Une réflexion méthodologique accompagne ces efforts de collecte et une avancée certaine a eu lieu dans ce domaine. Les enquêtes auprès des établissements saisissent maintenant des éléments comptables qui permettent d'évaluer les revenus des entrepreneurs et des employés dans le secteur informel, quand bien même il n'y a aucune comptabilité. Toutefois, on ne peut prétendre que ces enquêtes sont en mesure de répondre à tous les besoins d'information sur le secteur informel.

L'économie informelle, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes économiques non enregistrés, dépasse largement le domaine des entreprises du secteur informel. Il y a en premier lieu les activités économiques des ménages qui, au delà des activités domestiques, sont très développées en Afrique. Il y a l'économie d'autoconsommation et d'autres phénomènes économiques non monétaires, toujours vivaces même en milieu urbain. Il y a bien sûr l'économie clandestine et les activités illégales sous toutes leurs formes, que les enquêtes ne saisissent pas du tout.

L'objectif de l'enquête étant de mesurer l'économie non enregistrée, il est évident que les activités économiques domestiques, monétaires ou non, devraient être évaluées. Mais on se heurte là encore à une difficulté méthodologique, une enquête auprès des établissements n'étant pas adaptée à la saisie des activités des ménages. La solution est de coupler plusieurs types d'enquêtes, enquête auprès des établissements et enquête auprès des ménages, de type budget-consommation avec

un module spécial sur les activités de production ou de distribution (1). Dans l'enquête Niger, les activités domestiques ont été laissées de côté, l'enquête budget-consommation devant prendre le relais.

Les activités économiques exercées au sein des ménages, à la maison, sont normalement hors du champ de l'enquête (ces activités seront connues par l'enquête nationale budget-consommation). En réalité, on a pu approcher ce genre d'activité, notamment lors de leur phase de commercialisation. Par exemple, si l'on n'enquête pas une femme qui fabrique des beignets chez elle, on la retrouvera lors de la vente de ces beignets dans la rue. Du point de vue de la comptabilité nationale, ces activités des ménages (construction, préparations culinaires, etc.) sont de toute façon incluses dans les comptes des ménages.

Les enquêtes auprès des ménages permettent surtout d'appréhender l'activité de toute une main-d'oeuvre volante, manoeuvres et tâcherons de divers métiers, activités instables ou itinérantes qui sont ignorées lors d'une enquête auprès des établissements. Auprès des ménages, on peut obtenir également des renseignements sur les activités secondaires des personnes, notamment les activités artisanales des agriculteurs ou les activités informelles des salariés en milieu urbain. Ces deux formes d'activité (main-d'oeuvre volante, seconde activité) prennent de plus en plus d'importance dans les économies africaines et doivent donc être saisies par des moyens adéquats.

CONCLUSION

Bien qu'une enquête sur les établissements du secteur informel soit en mesure de répondre à des objectifs multiples, que ce soit de comptabilité nationale, de statistiques d'emploi, etc., elle ne peut couvrir à elle seule tous les besoins d'information sur le secteur informel. Un dispositif complet de saisie des activités non enregistrées demanderait des moyens importants, en raison de la juxtaposition

(1) C'est ce qu'a réalisé la Direction de la statistique de Côte d'Ivoire avec la Banque mondiale, dans l'enquête permanente auprès des ménages. Un module s'intéressait aux activités productives exercées de manière indépendante par les différents membres du ménage. Voir "Living Standard Measurement Survey", working papers n° 26, 43 et 46, World Bank.

nécessaire de plusieurs types d'enquêtes, précédées d'un recensement des établissements et d'une base de sondage sur les ménages. En dehors de la comptabilité nationale, les besoins d'informations sur le secteur informel ne justifient pas un tel dispositif, l'enquête auprès des établissements répondant à la plupart de ces besoins. Il est toutefois souhaitable que les activités informelles soient incluses dans différentes enquêtes qui ont d'autres objectifs, comme les enquêtes budget-consommation ou certaines enquêtes démographiques.

Il faut aussi approfondir la connaissance qualitative de ce secteur et son analyse dans l'économie nationale car la demande d'information statistique est souvent un prétexte qui cache les lacunes de l'analyse. Les hésitations sur une politique à adopter sur le secteur informel risquent de ne pas être levées par le simple fait qu'on dispose de données chiffrées sur le secteur.

ESTIMATION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU SECTEUR INFORMEL PAR MILIEUX GEOGRAPHIQUES ET PAR ACTIVITES

TOTAL	ACTIVITES	RURAL	AUTRES VILLES	NIAMEY
3 700	Sel	3 700		
2 600	Moulins	1 800	580	220
1 020	Boulangeries traditionnelles	990	30	
450	Bouchers avec patente		300	150
8 160	Bouchers (rôtisseurs)	6 900	720	540
10 000	Fabrication artisanale d'huile	10 000		
13 000	Textile	10 000	1 500	1 500
340	Cuir urbain sédentaire		200	140
540	Cuir urbain non sédentaire		380	160
4 900	Cuir rural	4 900		
150	Menuiserie-bois avec patente		80	70
3 270	Menuiserie-bois sans patente	3 100	100	70
6 350	Vannerie et articles divers en bois	5 800	490	60
280	Menuiserie métallique, soudure		150	130
4 810	Forgerons	4 200	480	130
380	Bijoutiers	90	230	60
660	Fabrication d'articles en caoutchouc	580	50	30
730	Fabrication de savon et médicaments	530	100	100
5 110	Poterie	5 000	100	10
240	Bâtiment avec patente		90	150
9 900	Bâtiment sans patente	6 600	1 300	2 000
520	Transports de marchandises		220	300
1 070	Transports de voyageurs		570	500
710	Taxis urbains		210	500
350	Garages sédentaires		220	130
1 890	Garages non sédentaires ou ruraux	1 100	490	300
340	Réparateurs de matériel sédentaires		190	150
1 890	Réparateurs de matériels non sédentaires ou ruraux	1 700	120	70
730	Blanchisseurs		410	320
120	Coiffeurs avec patente (salons, boutiques)		50	70
3 340	Coiffeurs sans patente	3 000	200	140
100	Photographes		70	30
680	Restauration sédentaires		180	500
12 000	Restauration non sédentaires	7 300	2 000	2 700
180	Bars		80	100
400	Commerce de gros		200	200
3 200	Commerces généraux urbains		1 700	1 500
7 400	Commerces généraux urbains non sédentaires (tabliers)		3 200	4 200
3 500	Produits alimentaires sédentaires		1 100	2 400
7 700	Produits alimentaires non sédentaires		2 700	4 500
3 200	Autres commerces spécialisés sédentaires		1 600	1 600
6 200	Autres commerces spécialisés non sédentaires		1 800	4 400
11 000	Commerce rural sédentaire	11 000		
14 300	Commerce rural non sédentaire	14 300		
156 910	TOTAL	102 590	24 190	30 130
76 590	Total production	64 190	6 880	5 520
23 920	Total services	13 100	5 010	5 810
56 400	Total commerce	25 300	12 300	18 800
7 250	Population (milliers)	6 137	715	398
	Activités/1 000 hab.	16,7	33,8	75,7
	dont : Production	10,5	9,6	13,9
	Services	2,1	7,0	14,6
	Commerce	4,1	17,2	47,2

Institut National de la
Statistique et des Etudes Economiques

Office Statistique des
Communautés Européennes

Ministère du Plan et des Mines du Togo
Direction de la Statistique

Association Internationale
des Statisticiens d'Enquêtes

ACTES DU SEMINAIRE SUR L'ADEQUATION ENTRE
LA PRODUCTION ET LA DEMANDE DE DONNEES STATISTIQUES
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

10612
63384

LOME, 11-17 OCTOBRE 1989

Niveau et conditions de vie des ménages
Aspects sociaux de l'ajustement structurel
Politiques agricoles et alimentaires
Entreprises modernes, secteur informel
Méthodes d'analyse

TOME 2

Animation scientifique et coordination : Michel BLANC

Dactylographie, présentation et mise en page : Patricia BLANC

Maquette de couverture : Michèle BOURON

PARIS, AVRIL 1990

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 32862

Cote : B ex 1